

Chilhac

Bulletin municipal n° 21

Numéro juillet 2024

Mairie de Chilhac 43380
Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr
www.chilhac.fr

Petites Cités de Caractère

L'édito

Chères Chilhacoises, chers Chilhacois,

À la fin de 2023, l'eau était largement attendue en Haute Loire. Les nappes phréatiques, les sources étaient bien basses en Auvergne. Certaines communes avaient subi de fortes pénuries. Après l'hiver et le printemps très arrosés et une pluviométrie largement excédentaire, nous avons retrouvé un bon niveau de réserves. Le barrage de Naussac affiche aujourd'hui un remplissage complet ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Si on peut désormais penser que les problématiques de sécheresse sont derrière nous, ne nous trompons pas. Nous assistons toujours à une succession d'extrêmes climatiques où de longues périodes de sécheresse font suite à des excès de pluviométrie. Ces phénomènes font toujours partie des problématiques de perturbations climatiques.

Chilhac bouge ce printemps. Les travaux d'embellissement du bourg ont donc repris avec quelques aléas de circulation ou encore pour l'accès à telle ou telle maison. Il faut relativiser et d'ici quelques mois nous aurons tous oublié ces désagréments. Les travaux vont s'arrêter cet été, ils reprendront en septembre pour remodeler la place de Lachaud.

Chilhac bouge aussi dans sa reconnaissance comme Site Patrimonial Remarquable. C'est ici l'aboutissement d'un dossier ouvert depuis l'ancienne mandature. Cette reconnaissance donnée par la commission nationale devrait permettre d'avancer plus clairement autour des dossiers d'urbanisme et d'entretien des patrimoines.

Chilhac bouge encore, comme toutes les autres communes de la communauté de communes, au sujet de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Cela est la conséquence de la loi "NOTRe" qui en confie, à partir de 2026, la gestion aux communautés de communes.

Les mois de juin et de juillet auront vu les élections européennes se tenir puis le lancement des élections pour renouveler notre assemblée nationale. Au moment où cet éditorial est écrit, il est difficile d'anticiper les résultats de ces législatives. Par contre, beaucoup d'interrogations sur les orientations à venir de la politique nationale restent posées. Les enjeux sociaux, économiques, environnementaux aux échelons nationaux et mondiaux sont importants et méritent que nous nous mobilisions. Des membres du conseil municipal seront présents comme d'habitude pour assurer la tenue du bureau de vote durant ces scrutins.

Pour tous celles et ceux qui séjourneront à Chilhac, ou qui simplement y passeront cet été, nous leur souhaitons d'excellentes vacances en famille ou entre amis. De nombreuses activités, spectacles seront proposés soit au village vacances, soit sur la plage, ou encore par le comité des fêtes. Nous espérons que vous redécouvrirez avec plaisir Chilhac au travers de ses rues et ruelles rénovées.

Bien à vous toutes et tous.

Michel Beckert

L'AGENDA :

AU FIL DE L'ÉTÉ :

Animation au musée
Ouvert tous les jours 10h-12h (sauf mardi matin) 14h30-18h30
Info + résa : 04.71.77.47.26

DU 10/07 AU 21/08 TOUS LES MERCREDIS
Marchés du soir à partir de 18h

TOUS LES LUNDIS SOIR
Soirées jeux à Helmouth (place de Lachaud) toute l'année à partir de 18h30

RESTAURATION AU CAMPING
Tous les vendredis soir, samedis et dimanches, le foodtruck "le Vin à l'heure" ou le fournil du "Petit Qui gnon", vous proposent menus et pizzas

---

+ Des animations familiales réalisées par l'association "Les Pieds à Terre" (orpaillage, decouvertes en nature,...)

JUILLET

DU 08/07 AU 12/07 Chantier de lecture et d'écriture des "Tisseurs de mots" : "Haut les mots !"
Sur inscription : 06 65 91 27 02

14/07 AU CAMPING
18h Démonstration de danse par l'asso "La Clandestine"
19h Apéro concert de "Mah'na and the kids", chansons françaises et internationales

---

DU 15/07 AU 19/07 Stage d'écriture des "Tisseurs de mots" : "et l'on s'installe à table"
Sur inscription : 06 65 91 27 02

17/07 : 20h30 À L'ÉCOLE DES SOEURS
Ciné concert par l'école de musique de Cournon

19/07 : 18h30 AU CAMPING
Spectacle clownesque "On fait comme on peut" par la cie toutattaché

20/07 : 19h À L'EMBUSCADE
Apéro concert "Jazz'o'licks" Anonymes

26/07 : 18h30 AU CAMPING
Spectacle conte et musique "Les tiroirs à histoires" par la cie "la puce enchantée"

27/07 : AU CAMPING
Fête du village : repas, feu d'artifice, bal

28/07 : AU CAMPING
Exposition de véhicules et engins agricoles anciens + animations

AOÛT

01/08 : 20h30 AU CAMPING
Cirque aérien musical et humoristique "Beethoveen Metalo Vivace" Par la cie "M. Le Directeur" (spectacle CCAS)

02/08 : 18h30 AU CAMPING
Apéro concert du groupe "Fir Hitzik", rythmique turque sur fond balkanico rock

---

04/08 : 15h30-19h30 AU CAMPING
Atelier cirque par "Baz'art et Quincaille" d'Arlet
Inscription au 06 23 30 97 22

06/08 : 18h30 AU CAMPING
Spectacle "Lonely Sweety" par la cie "La Dérouillée"

07/08 : 10h AU CAMPING
Rando-bouc avec "Bic-Bag"
Inscription au 06 07 28 96 34

07/08 : 20h30 À L'ÉGLISE
Concert "Quatuor Andésite" sur les musiques du monde

09/08 : AU CAMPING
18h30 : Spectacle trapèze et comédie burlesque "du coq à l'âne" par la cie "les vieilles grues sauvages"
21h : Concert "l'Extrabal" de "Radio Tutti", musique folk pop à danser en acoustique avec la participation d'un orchestre de 25 jeunes

---

22/08 : 21h
Concert classique "La femme éternelle" par le quatuor Girard/Laëtitia Corcelle (spectacle CCAS)

10/08 : AU CAMPING
20h : Concert "Merci Quand Même", trio eclectico redoutablement mignon
21h30 : Projection cinéma itinérant en plein air

11/08 : 15h30-19h30 AU CAMPING
Atelier cirque par "Baz'art et Quincaille" d'Arlet
Inscription au 06 23 30 97 22

14/08 : 21h À L'ÉGLISE
Concert classique de "La bande des hautbois de Claude Villevielle"

18/08 :
10h-12h AU CAMPING
Atelier cirque "Au Clair de la Bulle"
Inscription : 06 65 41 15 19
19h À L'ÉGLISE
Concert de la chorale itinérante "Choravel", chants polyphoniques
22h AU CAMPING
Spectacle de feu par la cie "Au Clair de la Bulle"

DU 19/08 AU 23/08
Stage d'écriture des "Tisseurs de mots" : "Le corps danse, la main écrit"
Sur inscription : 06 65 91 27 02

SEPTEMBRE

08/09 MIDI À L'ÉCOLE DES SŒURS
Repas offert par le comité des fêtes à tous les Chilhacois

DECEMBRE

15/12 NOEL POUR LES ENFANTS

Infos pratiques

Vie pratique

Secrétariat de mairie horaires d'ouverture

Mercredis de 14h à 17h
Vendredis de 9h à 15h30

Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr

Si les volets de la mairie sont fermés,
cela signifie que la mairie est fermée...

Suivez l'actualité du village sur :
Le site : vacances-chilhac.fr
le blog : chilhacnotrevillage.blogspot.com
la page facebook : JeResteàChilhac
L'application : PanneauPocket
Le site de la mairie : www.chilhac.fr
Infos intercommunales sur :
Le site : www.rivesduhautallier.fr
L'application : illiwap

Bibliothèque : ouverte les mercredis de 16h à 17h mais aussi lorsque l'accueil du village de vacances est ouvert. Accès gratuit et ouvert à tous.

Le point Sictom :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis semaines paires. Le ramassage des bacs de tri sélectif a lieu tous les jeudis de semaines impaires (tous les jeudis pendant la période estivale).
Des composteurs collectifs sont à votre disposition dans l'ancien cimetière à Rochefaite et au parking de la fontaine afin de vous permettre de pouvoir répondre à l'obligation de tri à partir du 1er janvier 2024.

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le SICTOM au : 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Commerces - Boutiques

L'Embuscade (bar-tabac-épicerie-restauration)
Contact au : **04.71.77.22.03**

A la renommée du bon fromage : fromager ambulant - les mercredis de 16h à 18h rue des remparts.

Un goût de liberté : pâtisserie - biscuiterie - rue de la petz
Contact : **06.50.71.66.01** facebook Ungout2liberte

Fée2terre : boutique de céramique artisanale rue du bac
Contact Christine Sabatier au : **07.81.98.14.10** ou christinesabatier38@gmail.com

Boutique rue du château : articles en céramique (Christine Sabatier) et au crochet (Fabienne Bertaud)

Le petit écho du vintage : la boutique de Monique ouvre ses portes de mi-juillet à fin août dans l'ancienne boulangerie. Vous serez les bienvenu-e-s pour la causette et quelques emplettes.

URGENCES Santé / Sécurité

Gendarmerie de Lavoûte-Chilhac …….. 04.71.77.40.19
SAMU ……..…. 15
POMPIERS ……... 18
Numéro d'URGENCE unique européen…… 112
S.O.S. Médecin ……. 04.71.04.33.33

Des défibrillateurs sont en place
- à l'accueil du village vacances
- à l'accueil du camping en saison
- à l'école des sœurs hors saison

Services Divers

ADMR à Lavoûte-Ch. (Assoc. du service à domicile et à la personne)	**04.71.77.47.18**
Cabinet d'Infirmières à Lavoûte-Ch……	**04.71.77.44.36**
Déchetterie à Langeac (Chambaret) ……	**04.71.77.14.44**

État civil :



Mariage

Marjolaine SIAUZADE et Jean-Baptiste DUPREZ
le 22/06/2024



Adressage

Comme vous avez pu le constater en circulant dans le village, les plaques et panneaux de rues ont été posés au printemps. Vous serez prochainement invités à venir retirer votre propre plaque de numéro que vous devrez fixer à l'entrée de votre propriété. Si vous avez un doute sur l'emplacement ou n'êtes pas en capacité de réaliser la fixation, n'hésitez pas à contacter la mairie.
Un certificat d'adressage vous sera délivré et les démarches que vous aurez à faire vous seront précisées.



Quelques éléments de budget de notre commune pour l'année 2024

Pour rappel, à Chilhac nous gérons les budgets assainissement, village vacances et commune, chacun pour une ligne de fonctionnement et une ligne d'investissement. Le tableau suivant présente les comptes administratifs de la commune pour l'exercice de l'année 2023. Il résume en quelque sorte le bilan de 2023.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
(résultats de clôture)

BUDGET		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
COMMUNE	Fonctionnement	262 657,77 €	402 159,86 €	139 502,09 €
	Investissement	83 023,59 €	29 137,42 €	- 53 886,17 €
	Total	**345 681,36 €**	**431 297,28 €**	**85 615,92 €**
VV	Fonctionnement	145 911,88 €	212 415,36 €	66 503,48 €
	Investissement	76 650,48 €	35 351,76 €	- 41 298,72 €
	Total	**222 562,36 €**	**247 767,12 €**	**25 204,76 €**
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	33 027,92 €	34 658,39 €	1 630,47 €
	Investissement	12 672,55 €	48 794,46 €	36 121,91 €
	Total	**45 700,47 €**	**83 452,85 €**	**37 752,38 €**

Pour le budget communal, si on compare au budget primitif de 2023, selon le tableau similaire présenté dans la gazette n° 19 de 2023, on peut constater que nous n'avons pas réalisé exactement les recettes projetées (402 159,56 € / 404 155,16 €) mais nous avons bien limité nos dépenses de fonctionnement à 262 657,77 €. Le budget de la commune représente donc un excédent de recettes sur ce poste de fonctionnement. Pour le poste des investissements, sur un budget primitif projeté à 102 790,58 € en 2023, la dépense s'est élevée à 83 378,17 €.

Sur ce poste des investissements, les dépenses sont occasionnées par le remboursement des divers prêts consentis pour la rénovation du bourg tranches 1 et 2 des travaux soit 21 800 €. Par ailleurs, des dépenses particulières ont été engagées notamment pour la réfection du mur communal chemin de l'anneau qui mène vers la maison de la famille Milcent puis à l'Allier (16 200 € TTC), pour l'adressage (16 933 € TTC), l'extension du parking de la place de la fontaine (6 562 € TTC) et pour les dépenses liées au fonds façades (4 385 €).

Concernant le budget du village vacances, les recettes de fonctionnement sont également bien excédentaires. Au niveau de l'investissement, le budget est encore impacté en 2023 par le remboursement des prêts consentis pour la rénovation soit 49 493 €. On ne réalise pas complètement les recettes estimées (voir tableau similaire de la gazette n°19) mais on s'en approche bien (212 415,36 € réalisés pour 212 817,24 € planifiés).

Pour le budget de l'assainissement, on constate un équilibre global du poste fonctionnent autour de 34.000 €. Par contre sur le poste de l'investissement, les remboursements de prêts occasionnent une dépense de l'ordre de 12 000 € avec toutefois un report antérieur positif.

Le deuxième tableau présente le budget primitif de 2024, c'est à dire ce que nous projetons pour cette année.

BUDGETS PRIMITIFS 2024

(prévisions budgétaires)

BUDGET	DÉPENSES ET RECETTES ÉQUILIBRÉES	
COMMUNE	Fonctionnement	382 512,92 €
	Investissement	633 179,33 €
VV	Fonctionnement	216 524,81 €
	Investissement	175 881,81 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	29 607,88 €
	Investissement	48 486,91 €

Les postes de fonctionnement sont assez identiques à ce que nous avions déjà proposé au titre de 2023 (voir gazette n° 19). Pour les postes correspondant à l'investissement, on constate de fortes augmentations qui sont liées au projet de rénovation du bourg porté par le budget de la commune et aux extensions projetées de création de places de parking rue des tilleuls portées par le budget du village vacances.

Le budget de 2024 de la commune comporte également quelques investissements à venir que nous avons également planifiés. Ce sont notamment : le mur et clôture pour l'extension du cimetière (13 500 € TTC), le revêtement pour l'impasse du Tarret (20 430 € TTC), la dotation pour le fonds façades 2024 (6 000 €), le remplacement du broyeur communal (3 220 € TTC), les dépenses pour les travaux du parking à l'ancienne école (3 700 €), la reconstruction d'un mur de soutènement en pierres sèches chemin des cactus (1 875 €).

Endettement de la commune :
Pour équilibrer le budget de la commune sur le poste investissements, nous bénéficierons de subventions de l'État, du Département et de la Région Aura. Nous devrions également bénéficier de subventions au niveau de l'Europe (fonds du Leader). Par ailleurs, nous aurons recours à l'emprunt pour un montant de l'ordre de 100 000 € sur 8 ans ce qui occasionnerait un remboursement annuel de 12 500 € en capital. Malgré ce nouveau prêt, la diminution de l'endettement de la commune continuera. L'ambition est donc bien de conserver une capacité d'investissement pour l'avenir.

Évolution fiscale à Chilhac :
En 2024, nous ne modifions pas les taux des taxes fiscales exercées par la commune, que ce soit au niveau du foncier bâti, du foncier non bâti ou de la taxe d'habitation. Il est à noter que l'Etat peut lui revaloriser les bases d'imposition lorsqu'il évalue les valeurs des biens. Cette évolution suit en général le niveau de l'inflation.

Les aides aux associations en 2024 :
Chaque année, les associations dont le siège est à Chilhac, font état de leur demande. Cette année, pour nous mettre en conformité avec les règles de gestion, chacune des associations a déposé une demande formelle au travers d'un dossier renseigné.

Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention de 150 € à l'association de chasse, une subvention de 150 € au club des orgues, une subvention de 600 € au comité des fêtes (ce qui inclut la participation de la commune au Noël des enfants), une subvention de 150 € à l'association des dames de Chilhac, une subvention de 150 € à l' association le Tube et une subvention de 150 € à l' association Helmouth . Par ailleurs , une aide particulière est apportée au comité des fêtes pour le feu d'artifice de l'été à hauteur de 1 000 €.

Incivilités et stationnement

Voici un an, dans la gazette de juillet, la ou les personnes auteurs des rayures sur les voitures à Chilhac avait été invitée(s) à venir discuter.

Personne n'a daigné venir échanger sur ces problématiques, mais les rayures de véhicules continuent au village. Ceci laisse à penser que l'effet escompté est de dissuader de venir dans le bourg. C'est ainsi que des véhicules de simples touristes ou de résidents et de leurs familles, locataires de gites communaux ou privés ou encore de clients de l'embuscade ont été dégradés, y compris récemment.

Nous voudrions simplement faire remarquer que si nous éprouvons parfois quelques difficultés à nous garer, l'ensemble de ces personnes de passage au village permettent à celui-ci d'assurer quelques services et donc de vivre !

Nous renouvelons ici notre invitation à discuter plus qu'agir de la sorte.

La mairie souhaite rappeler que ces actes ne sont pas anodins et constituent un délit. Nous avons encouragé les personnes impactées par la dégradation de leurs biens, à déposer plainte en gendarmerie. Si les actes continuent les plaintes continueront à être déposées. La gendarmerie a clairement été alertée sur la survenance et nature de ces actes.

Base de canoë à Chilhac

Malgré un début de saison difficile lié aux crues successives de l'Allier et à la météo, « Canoë Val d'Allier » ouvre pour la saison estivale sa base de Chilhac à la gravière près du pont. Stéphane Plet a progressivement redéveloppé l'activité de son entreprise ces dernières années en proposant diverses formes de séjours touristiques, notamment la possibilité de randonnées au fil de l'eau en canoë.

Il existe une collaboration entre « Canoë Val d'Allier » et la municipalité de Chilhac qui loue le terrain et accueille de nombreux pratiquants de canoë au camping.
En espérant pour tous que la météo s'arrange…
Attention ! Le stationnement de véhicules sur la gravière peut gêner la circulation des bus de transport de canoës.

Un sismographe à Chilhac

Le volcanisme du Massif Central est considéré comme potentiellement actif. Les dernières éruptions datent de 6 à 7 000 ans. Pour mieux comprendre l'aléa volcanique un réseau de stations sismiques est en cours de déploiement à l'échelle du Massif. Ce programme contribue à un réseau plus large au niveau de l'Europe pour mieux appréhender ces phénomènes mal connus. Ce sont des équipes de géophysiciens, de géologues et de vulcanologues qui participent à cette étude dont des équipes de Grenoble et de Clermont-Ferrand.

Chilhac de par son positionnement a retenu l'attention de ces équipes et un sismographe vient d'y être installé pour trois ans. Il enregistrera de manière autonome les séismes de différentes amplitudes et transmettra les signaux correspondants vers les universités en charge de l'étude. Pour les chercheurs, l'idée est d'élaborer une stratégie de surveillance de l'activité volcanique pour le long terme.



Chilhac, reconnu Site Patrimonial Remarquable par la commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Depuis le début de 2018, la commune de Chilhac avait engagé une procédure d'étude de reconnaissance comme Site Patrimonial Remarquable (SPR). Cette reconnaissance est une des obligations liées au cahier des charges de Petites Cités de Caractère. Les SPR sont avant tout des projets urbains et paysagers. C'est la loi du 7 juillet 2016 qui a créé les SPR. Ils relèvent d'une compétence de l'Etat.

Sont classés au titre des SPR les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration la réhabilitation ou la mise en valeur présentent du point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager un intérêt public. Le classement est effectué par un arrêté du ministre de la culture après un examen de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

L'étude concernant Chilhac a été conduite par l'architecte du patrimoine B. Wagon (cabinet GHECO), accompagné d'une spécialiste du patrimoine, V. Rousset. Ils ont répertorié en 2019 les divers éléments caractéristiques de notre village au plan de son architecture et de ses paysages.

Une présentation publique de ces éléments a été réalisée en juillet 2019. La poursuite du processus a été ensuite retardée en lien avec la pandémie du Covid.

Pour définir le site, plusieurs périmètres allant du seul bourg à l'entièreté de la commune ont été proposés par le cabinet GHECO au ministère de la culture. En accord avec ce ministère et le conseil municipal, le périmètre restreint au seul bourg a été retenu (voir plan joint).

En avril 2024, le projet vient d'être présenté devant la commission nationale. Cette présentation, réalisée par le cabinet GHECO et le Maire, avait pour objectifs de présenter le village dans son environnement social, économique, touristique… ainsi que ses éléments patrimoniaux. La commission lui a donné un avis très favorable. Il reste au ministère de produire l'arrêté de classement, normalement après une enquête publique sur ce périmètre.

Quels sont les effets de la reconnaissance en Site Patrimonial Remarquable pour les habitants ?

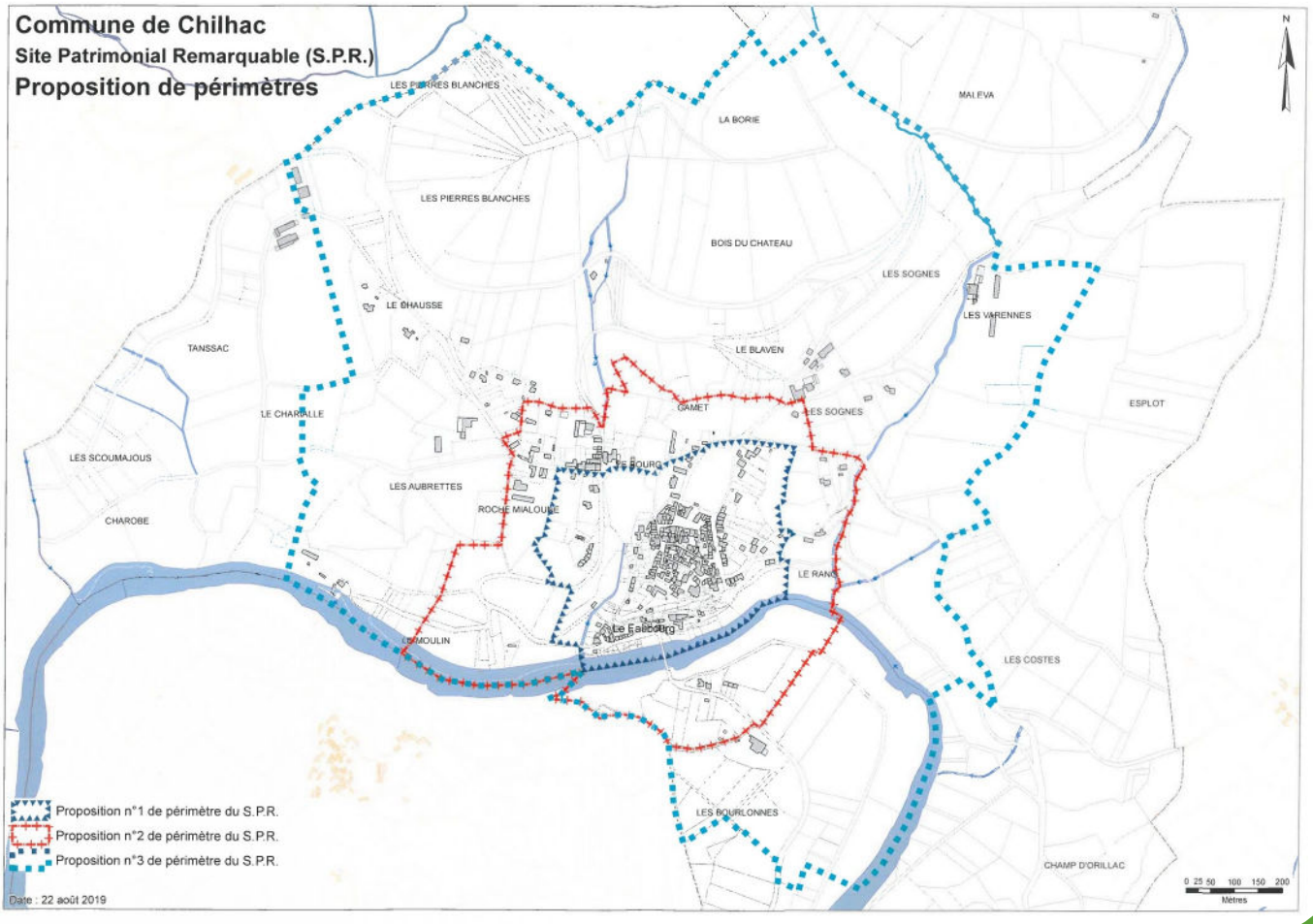

Dès sa création, le SPR doit être doté d'une « commission locale du SPR ». Celle-ci est impliquée à la rédaction d'un document d'accompagnement pour la gestion et l'entretien du patrimoine. Ceci se réalise conjointement avec les services de l'Etat (Architecte des Bâtiments de France). Le document est soumis à la consultation publique pour sa validation. Il s'impose alors pour les règles locales d'urbanisme même si l'Architecte de bâtiments de France vient à changer. Il est révisable périodiquement.

Par ailleurs, des conditions particulières s'ouvrent pour la restauration et l'entretien des patrimoines par une fiscalité plus avantageuse des propriétaires (dispositif fiscal dit loi Malraux).

Si des habitants de Chilhac sont intéressés à participer à l'élaboration du document de gestion, ils sont les bienvenus pour que nous puissions constituer la commission et avancer conjointement. Merci de vous signaler en mairie.

Transfert des compétences eau assainissement à la communauté de communes, 1er épisode !

La loi NOTRe porte sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Elle a été promulguée le 7 aout 2015. Elle confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit celles attribuées à chaque collectivité territoriale dont les communes et leurs communautés.

Au titre de cette loi, et au 1er janvier 2026, les compétences d'alimentation en eau potable ainsi que celles de l'assainissement devront être transférées en responsabilité et gestion aux communautés de communes. De nombreuses communes se sont opposées à ce transfert arguant du bon fonctionnement actuel mais la loi NOTRe doit s'appliquer.

La communauté de communes des rives du Haut Allier (CCRHA) a engagé, avec le cabinet KPMG, une évaluation des situations au sein de son territoire et une définition de quel pourrait être le scénario administratif et technique permettant de répondre aux besoins.

Pour la distribution de l'eau potable, la commune de Chilhac a adhéré depuis longtemps au syndicat intercommunal de Couteuges. Ce syndicat est dit primaire ; il est lui-même partie prenante du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois (SGEB) qui assure le suivi le dépannage, les nouvelles connexions et veille donc au bon fonctionnement de l'ensemble. Il faut noter que d'autres syndicats intercommunaux primaires adhèrent également au SGEB (syndicat de Fontannes, syndicat du Doulon, du Cézallier…).

Pour l'assainissement collectif, c'est la commune qui assure en régie directe la gestion et le suivi. Nous entretenons la station d'épuration, assurons son fonctionnement au quotidien. Nous sommes épaulés en cela par des services techniques (INGE43) et nous avons développé un programme d'épandage des boues avec la chambre d'agriculture. Nous avons également à planifier les investissements pour les réseaux ou la station. Par ailleurs, un certain nombre de maisons ne sont pas reliées à cet assainissement collectif et réalisent un épandage direct.

Au sein de la CCRHA, une grande diversité de situations existe. Pour l'eau potable, 22 communes adhèrent à un syndicat primaire, 13 communes adhèrent à un syndicat intracommunautaire, 15 communes n'adhèrent à aucun syndicat et 10 communes adhèrent directement au SGEB. Pour l'assainissement collectif, 43 communes sont en régie comme Chilhac. Langeac est en délégation de service public mais 16 communes ne possèdent aucun service d'assainissement collectif.

Le cabinet KPMG a proposé plusieurs scénarios possibles d'évolution. Suite aux choix des communes, 3 vont être travaillés plus avant par le cabinet KPMG. Le conseil municipal de Chilhac a exprimé par délibération son souhait de continuer à travailler avec le SGEB qui absorberait les syndicats primaires. Il nous a semblé qu'une proximité d'action et de décision était préférable, par ailleurs le travail du SGEB donne satisfaction aux administrés.

Le scénario retenu finalement dépendra d'un vote en conseil communautaire. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et évolutions.

Les travaux à Chilhac

Comme annoncé lors de notre dernière réunion publique les travaux d'embellissement du bourg ont repris en ce début du mois de mai.

Les rues du forgeron, des granges, de la petz et le fond de la place Lachaud ont été décapés et les rangs de pavés posés pour délimiter les caniveaux et des zones de revêtement. Les premiers coulages de béton désactivés ont été réalisés.









Une malfaçon lors de la mise en œuvre dans la composition du granulat a donné un rendu très hétérogène et d'apparence trop 'béton' dans ce qui avait été réalisé rue du forgeron. Cela ne nous a pas permis de valider le travail et il a été demandé de recommencer cette opération.

Pour ce faire, il a fallu malheureusement fragmenter le substrat et ôter les blocs. Un nouveau coulage a eu lieu fin mai… avec de meilleurs résultats.
Les réunions de chantier se succèdent les mercredis après-midi avec la maitrise d'œuvre et le conseil municipal.

Un nouvel été à la plage de Chilhac

La plage de Chilhac voit une fréquentation importante pour ces mois d'été avec de nombreux campeurs, touristes et habitants du village. Pour organiser au mieux la fréquentation, les loisirs de tous et la sécurité des enfants, il est important de bien structurer cet espace.

Nous avons procédé récemment au reprofilage de la plage. En effet, les crues de l'hiver et du printemps avaient accumulé un monticule de galets impressionnant qu'il nous a fallu, après avoir obtenu les autorisations nécessaires, araser pour des raisons de sécurité et pour rendre la pente plus douce.

Comme l'an dernier, le secteur délimité depuis le local à déchets par la corde entre les poteaux de bois et l'entrée du camping sera neutralisé pour le parking des véhicules qui devront stationner impérativement avant ce secteur. Seuls les véhicules des campeurs et des personnels travaillant au camping seront autorisés à traverser cette zone à faible vitesse et avec grande prudence pour se rendre aux places de camping. Par ailleurs, par mesure d'hygiène, les chiens ne seront pas autorisés sur cette zone de baignade et de farniente. Les arrêtés municipaux seront pris en ce sens sur la période s'étendant du 1er juillet au 31 août. Les panneaux de rappel seront positionnés

Le respect de chacun sur ces éléments d'organisation sera gage de la convivialité à la plage !
Enfin pour la restauration, et toujours sur cet espace, nous prévoyons que le "foodtruck" *le Vin à l'heure* et *le Petit Qui gnon*, stationneront les vendredis soir, samedis et dimanches pour vous servir leurs menus et pizzas.





La rubrique des habitants

On accueille

Clémence Pascal

« Après quelques années dans le monde du vélo en Alsace, me voilà habiter rue du forgeron à Chilhac.
Présente dans la région depuis le printemps dernier, je travaille maintenant avec Pauline Mercuri, paysanne boulangère, à Sauvanirgues. Je suis ravie de rejoindre le village et ses élans dynamiques. Au plaisir de vous croiser et discuter au détour d'une rue, d'un pain ou à bord de mon vélo ! »

Les nouveautés

Le coin des créatrices

Sur la période estivale, deux créatrices locales ouvrent une boutique rue du château face au musée.
Vous y trouverez des objets en céramique et des articles au crochet.
La céramique est fabriquée à l'atelier fée2terre, rue du bac, à Chilhac. Christine Sabatier propose des objets utilitaires (tasses, bols, saladiers...), des articles décoratifs et quelques sculptures.

Fabienne Bertaud, de Blassac, réalise des pièces au crochet (pulls, gilets, châles, accessoires...) Le crochet afghan est une de ses spécialités mais elle maîtrise différentes autres techniques.
Elles vous accueilleront de 15h à 19h dès juin et en plus de 10h à 12h en juillet et août.



Du bien être à l'essentielle

Les lundis de juillet - août, je vous propose de vous recevoir à Chilhac, dans la salle de La tour, pour un massage bien-être reboutement doux libération des tensions ou un soin de réflexologie plantaire . J'accompagne très souvent mes séances de conseils en aromathérapie.

Le reboutement doux est une pratique manuelle sans manipulation. C'est un ensemble de touchers qui permet une libération, un nettoyage et une oxygénation des tissus. C'est une libération des tensions du corps.

La réflexologie plantaire est une médecine traditionnelle chinoise,
Chaque partie de l'organisme est représentée à un endroit déterminé du pied appelé zone réflexe. La manipulation de ces zones va permettre de détecter et de traiter les organes en dysfonctionnement.

La réflexologie plantaire procure une relaxation profonde.

Les consultations se feront sur rendez-vous : Valérie Roddier au 06.65.41.15.19



DU BIEN ÊTRE A L'ESSENTIELLE
Réflexologie Plantaire
Aromathérapie
Reboutement Doux Libération des tensions

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a pour la première fois organisé la fête de la St Jean.

Le traditionnel feu de la St Jean a donc été allumé près de la dalle où les boulistes terminaient leur concours. Chilhacois et joueurs de boules ont pu déguster les grillades avant d'aller danser.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous :
- les 27 et 28 juillet pour la fête d'été au bord de l'Allier : repas, feu d'artifice et bal le samedi soir. Exposition de véhicules et engins agricoles anciens et animations le dimanche (programme détaillé en temps voulu)

Afin d'apporter un peu d'aide à l'équipe d'organisateurs, vous pouvez proposer vos services soit pour l'installation / rangement, soit pour le service du repas ou l'installation des véhicules le dimanche matin et même pour servir à la buvette...
- le 8 septembre pour le repas offert aux Chilhacois
- le 15 décembre pour le Noël des enfants



Chilhac médiéval

A l'occasion des JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins) l'association "Chilhac médiéval" a proposé une balade en collaboration avec le Pays d'art et d'histoire. Le thème de l'année était "l'eau utile à tous". L'association ayant déjà travaillé sur plusieurs sujets en lien avec ce thème a pu proposer aux participants des photographies anciennes notamment sur la pêche au saumon, la lessive au bord de l'Allier, la flottaison du bois, le bac, le pont... au fil de la balade. Nous remercions Annie Campredon qui a fait visiter son moulin.

Bibliothèque



La bibliothèque municipale située dans le bâtiment d'accueil du village de vacances est ouverte à tous gratuitement.

Les bénévoles assurent des permanences les mercredis de 16 à 17h tout au long de l'année mais l'accès est possible dès que l'accueil est ouvert.

La "valise des nouveautés" prêtée par le service lecture de la communauté de communes est à Chilhac jusqu'au 30 août. Vous y trouverez une trentaine d'ouvrages primés en 2023.

Nous rappelons à tous les résidents de Chilhac, qu'ils peuvent bénéficier d'un accès à la bibliothèque numérique @ltithèque (films, documents en ligne...). Cette plate-forme de streaming est un service gratuit, proposé par le service lecture de la communauté de communes des rives du Haut-Allier. L'inscription se fait uniquement par l'intermédiaire de la bibliothèque.

Le Tube

Du 29 avril au 12 mai une quinzaine d'artistes du collectif des égarnements se sont retrouvés à Chilhac pour créer plusieurs spectacles présentés le week-end du 11 et 12 mai dans les rues du village. Une déambulation avec un subtil mélange de clown, de danse, de chansons, de RAP , de théâtre , de marionnettes , de contes ... avec pour fil rouge la "montée des os".



Lors de cet événement, le mercredi 8 mai nous avons accueilli le spectacle de théâtre "morsure" et le numéro de "clown 369BE" qui se sont joués salle de la tour, ainsi que la DJ Fugu qui a su faire vibrer nos corps à Helmouth, place de Lachaud.

Les artistes ont eu l'opportunité de chanter avec la chorale du Val d'Allier le 6 mai. Une chorale militante portée par l'association le Tube qui se retrouve tous les mercredis soir dans la salle des asso afin de répéter. Elle sera ravie d'accueillir de nouveaux chantheureuses, si cela vous fait envie.

Le piano mis à disposition par Mélanie Riondel dans la salle des associations a repris son envol et a atterri au café associatif La Clef à Brioude. Les investigations sont en marche pour en trouver un nouveau. Si vous avez des pistes faites-nous signe !



Si vous entendez chanter de temps à autre dans la salle des asso, c'est la Chorale militante du Val d'Allier qui s'entraîne !
Sa prochaine répétition aura lieu le 3/07 à 18h30 à la plage des canoës ou à la salle des asso si le temps n'est pas au RDV. Ielles seront ravi.es de vous accueillir dans ces chants aux accents de liberté !



Helmouth

Les chantiers s'enchaînent et ne se ressemblent pas ! Des enduits, de l'isolation, une dalle par-ci, un plancher chauffant par-là… La fin des travaux s'annonce pour fin 2024 pour les granges qui donnent sur la place !



En attendant, Helmouth reste un lieu vivant et l'ancienne maison d'habitation n'a jamais été aussi dynamique !
La friperie est toujours ouverte et accessible lorsque des travaux sont en cours (soit 3 à 4 jours par semaine).
Les soirées jeux sont devenues une institution : les portes vous sont ouvertes tous les lundis à partir de 18h30 pour venir boire un verre, jouer à un jeu, se rencontrer…

Une ludothèque et une BDthèque vous permettent d'emprunter des jeux de société ou des BD indépendantes.

Sans compter que ce lieu a permis l'accueil : des artistes en résidence pendant les deux semaines des égarnements, des ateliers d'écriture au sein du festivalet , un Djset , et reste ouvert à tout type de projets ou rencontres qui ont pour but le partage de la culture, et créer des espaces de vie à Chilhac !

Mobilier peint

L'AFPM (Association Française des Peintres sur Mobilier) a organisé, comme pour ses deux premières éditions, sa 3e biennale à Chilhac. Le charme du village a séduit ces artisans d'art et sa situation géographique en fait le point de rencontre parfait pour ces professionnels originaires de toute la France qui trouvent facilement à se loger au village de vacances.



P’tit tour à pied



Le 12 avril, 850 élèves et une centaine d'enseignants et accompagnateurs du secteur ouest de la Haute-Loire sont venus à Chilhac pour participer au P’tit tour à pied organisé par l’USEP.

Le parcours des enfants de maternelle était de 6 km, celui des CP, CE1 et CE2 de 9 km et les CM1 et CM2 ont parcouru 11 km, sous un très beau soleil printanier.

Le tracé permettait à tous de déambuler et découvrir le village avant de partir en direction de Lavoûte-Chilhac. Au retour, certains ont même visité le musée.

Tout le monde est reparti ravi de sa journée sauf peut-être les chauffeurs de cars qui ont dû manœuvrer beaucoup car tous arrivaient en même temps créant un embouteillage du Chausse à la Croix de mission !

Festivalet

La gourmandise sous toutes ses formes s'est invitée à Chilhac du 7 au 9 juin lors du Festivalet de l'écriture organisé par les *Tisseurs de mots* qui s'est tenu pour la 2e fois dans le village (7e édition). Les festivaliers ont pu apprécier ce beau village par une météo finalement clémente. Un ogre mangeur de mots attendait les visiteurs.

Et le menu était copieux !

Les collégiens de Langeac ont entamé le festin en échangeant avec le poète Jean d'Amérique
Les festivaliers, venus de loin et locaux ont pu explorer le thème avec leurs mots au cours de quatre demi-journées soit 15 ateliers d'écriture animés par 13 intervenants différents.

Lors d’une master class, une trentaine de participants ont pu débattre sur l'écriture théâtrale avec Sara Llorca, comédienne, auteure et metteuse en scène. Le public a rempli la salle de l’école des sœurs pour se régaler de deux soirées : l'une avec le poète Jean d'Amérique, l'autre avec « la fille du roi » par la compagnie théâtrale du Hasard objectif.

Il y a eu aussi : des moments de détente lors des siestes poétiques sous les arbres de l'école des sœurs en écoutant des textes chuchotés au tuyau ou gargantuesques accompagnés à la guitare par Renaud.

Des lectures surprises et gourmandes à l'Embuscade à choisir sur une carte type menu initiées par Amandine, coordinatrice du réseau de lecture publique de la communauté de communes.

Des rencontres d'auteurs avec Pascal, libraire à *Grenouille* à Langeac, installé salle de la tour où une exposition de l'illustrateur auvergnat Fabien Béquard a attiré une trentaine de personnes lors de sa visite guidée. Fabien a aussi animé un atelier d'illustration où adultes et enfants présents ont révélé leurs talents.



Et ce sont aussi les *Brindilleuses* et les *Dames de Chilhac* qui ont accompagné les bénévoles pour la décoration des lieux.

Grâce à toutes ces énergies associées chacun a pu goûter à toutes les activités et il semble même que certains soient partis repus.
Une soigneuse préparation en amont du weekend et la mobilisation de tous ont permis aux amateurs d'écriture, lecture, théâtre, dessin, poésie ou aux simples promeneurs de satisfaire leur passion, et/ou d'essayer d'autres activités et de faire d'agréables rencontres dans une atmosphère conviviale et festive.

Les *Tisseurs de Mots* continuent leur activités cet été et plusieurs stages se dérouleront à Chilhac. Il reste quelques places, n'hésitez pas à faire circuler l'information (plus de détails sur : tisseursdemots.org).



Haut les mots ! Chantiers de lecture et d'écriture – du 8 au 12/07

Stage écriture longue – et l'on s'installe à table… - du 15 au 19/07



Notes et traces de voyage – du 19 au 23/08
Le corps danse, la main écrit du 26 au août.

10 ans déjà pour les Pieds à Terre !

Vous connaissez l'équipe des Pieds à Terre ? Depuis 2014, ils organisent des animations pour les enfants, familles, écoles et collectivités, du territoire . Au départ deux salariés , ils sont maintenant huit employés rue du château.

Depuis janvier, il y a eu du passage sur la commune :
- une cinquantaine de jeunes qui passent leur BAFA et qui dorment dans les gîtes,
- près de 60 enfants de 4 à 18 ans qui viennent régulièrement pour les clubs nature toute l'année
- presque 100 enfants de région parisienne venus en classe découverte au bord de l'Allier,
- environ 150 personnes pour la soirée des 10 ans sur notre site "base Allier" à Vacher, en amont du camping.

Diverses animations :

- après-midi jeux avec le club des orgues

- visites du musée, jeu de piste, visite du village pour des écoles ou des accueils de loisirs

Et bien d'autres encore !

Sur l'été, il y aura des séjours pour les enfants de 7 à 17 ans, à Chilhac et ailleurs. Et dès octobre, des clubs nature une fois par mois pour tous les enfants. Vous avez des enfants intéressés ? Passez nous voir ou regardez sur notre site internet : lespiedsaterre.fr





8 mai



Mercredi 8 mai, la commémoration du 79e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 réunissait une petite assemblée de Chilhacois en la présence d'une délégation de sapeurs-pompiers de Lavoûte-Chilhac et de JSP, jeunes sapeurs-pompiers. Après la lecture du discours par Roland Deberle, 1er adjoint, et le dépôt de la gerbe, la cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

Une saison qui s'annonce !

La saison 2024 du village vacances a repris un bon rythme dès le mois de mars avec l'arrivée de groupes ou d'individuels qui se succèdent depuis.

Jocelyn Crespy et Marion Vignal veillent toute l'année au bon fonctionnement de ces structures d'accueil, des salles communales, du musée et du camping dès l'arrivée des beaux jours avec les interventions ponctuelles de Xavier Peyroux et Stéphane Raverdy pour les petits travaux.
Pour les accompagner, Jérôme Pruvot, déjà présent l'année dernière, les a rejoints en avril pour 6 mois. Son soutien régulier les après-midi est indispensable à l'entretien et aux réparations au village vacances et il sera complété par toute une équipe de saisonniers recrutés pour juillet et août qui interviendra sur plusieurs sites :

Nina Bronchy accueillera et orientera les visiteurs du musée qui sera ouvert tous les jours ; Marion Vignal assurera le complément de cette mission culturelle un à deux jours par semaine.

Mizuky Roche participera au ménage des gîtes et du camping sur les deux mois d'été à mi-temps ; elle sera secondée en juillet par Zia Guersen et par Axelle Ramain en août.

Shaïma Tavernier et Lilas Pham se partageront l'accueil du camping et de la buvette qui est également très appréciée par tous ceux qui profitent de la plage pour des moments de baignade ou de farniente.

Avec 25 emplacements au camping, 24 appartements, un gîte de groupe, un gîte d'étape, les visiteurs venus séjourner à Chilhac sont nombreux. Une partie d'entre eux revient depuis plusieurs années et leurs commentaires sur la qualité de notre cadre de vie sont élogieux. Sachons les accueillir avec bienveillance, ils contribuent au dynamisme de notre petite cité de caractère au même titre que chaque habitant de Chilhac.



Lilas Pham



Jérôme Pruvot - Jocelyn Crespy - Marion Vignal



Zia Guersen



Nina Bronchy

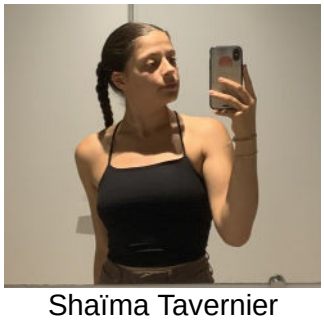

Shaïma Tavernier



Axelle Ramain



Mizuki Roche

Résidence artistique, on accueille :

Lucie Saren

« Trois semaines pour écrire dans la petite cité de caractère de Chilhac… je lui trouve bon caractère ! Elle me ravit, depuis le gîte du serpolet dont j'ai fait mon nid de création, du chant de ses oiseaux. Pic épeiches, merles, bruants, tourterelles, pinsons, ont tissé mon ambiance sonore dans le cirque de verdure sur lequel ouvrent mes fenêtres, face à ma table d'écriture. Quand ma vue se trouble devant l'écran et que l'immobilité chatouille mes jambes, ses pavés m'offrent d'engager une flânerie, une respiration parmi les coquelicots, roses trémières, cosmos, onagres... Son église m'enjoint de lancer un chant sous ses voûtes pour briser le silence dont je m'entoure pour écrire. L'Allier devient un allié pour clarifier mes pensées et me nettoyer du trop plein de mots dans ses eaux fraîches.

Et les phrases, coulent, coulent.
63768 mots, me dit mon écran d'ordinateur.
C'est beaucoup. Ça n'est pas tout.

Samedi 22 juin, j'ai pris beaucoup de plaisir à partager une certaine vision de l'écriture avec des habitants de Chilhac et alentours, lors d'un atelier qui a eu lieu dans la jolie verrière fleurie de géraniums, à l'arrière de la bibliothèque.



Samedi 29, c'est chez Cathy, à l'Embuscade, que j'ai proposé au public de me rejoindre dans ce voyage qui s'écrit dans les pages de mon livre, dans une version contée, slamée, chantée, accompagnée tantôt d'un kalimba, d'un djembé, d'un violon ou d'un accordéon par Aloïs Bumb, multi-instrumentiste chilhacois.

Beaucoup de gratitude pour l'accueil qui m'a été réservé, pour cette opportunité de travailler en si belles conditions sur ce projet d'écriture de roman qui me tient à cœur !

Un grand merci à la commune, à Jocelyn qui s'en est fait l'intermédiaire pour la bienvenue, les détails pratiques et les traits d'humour essentiels à la légèreté dont nos vies ont besoin.
Peut-être reviendrais-je à Chilhac en d'autres temps faire couler encore mes histoires ? »

Lucie Saren ou Pleyad, sur scène

Les Dames de Chilhac

Activités 2024

janvier : assemblée générale, bilan 2023 et galette des rois
Finition des ouvrages de broderie sur carton commencés en décembre 2023

février : atelier cadres en carton ondulé

mars : finition des cadres en carton ondulé
Atelier vannerie animé par les brindilleuses en collaboration avec les tisseurs de mots pour le Festivalet du mois de juin. Création de flèches en osier

avril : participation aux JEMA, Journées Européennes des Métiers d'Art, par la confection de crêpes
Rencontre avec le CCAS de Venteuges pour leur apprendre à réaliser des fleurs en capsules de café

mai : exposition florale annulée en raison de l'absence de vide-greniers
Préparation des décorations pour le festivalet
Visite du château de Chavaniac-Lafayette



juin : participation au festivalet

Notre section dessin "les artistes de Chilhac" exposera à la salle de la tour du 28 juillet au 11 août.

Si vous voulez nous rejoindre dans nos activités, vous pouvez contacter Christine au 07.82.95.81.59

Bonnes vacances







Journées européennes des métiers d'art

Pour la 3e année consécutive, les JEMA ont animé les salles et les rues du village samedi 6 et dimanche 7 avril permettant à plusieurs centaines de visiteurs, amateurs de savoir-faire d'excellence, de découvrir les créations d'artisans du Val d'Allier.

Vendredi 5 avril, 160 scolaires du secteur avaient également découvert notre village et le musée.

Activités au Club des orgues 2023/2024

Après des moments de convivialité partagés à l'auberge du Sauvage et au bar des copains à Chastel, l'auberge paysanne d'Ally a accueilli le 12 octobre 2023 le groupe élargi du club des orgues. Un bon repas, dans une ambiance chaleureuse, a été suivi par la visite du moulin de Celoux, point d'orgue de cette belle journée ensoleillée ! Un grand merci à Pierre Pélissier (frère de Yolande Mamet) pour cette superbe visite et aux organisateurs pour la préparation de ces sympathiques journées.

Le 23 mars 2024, dans une ambiance conviviale, le club des orgues et les jeunes de l'association les Pieds à Terre se sont retrouvés pour une rencontre entre générations. Les jeunes se sont exercés à la belote sous le regard et les conseils des experts. L'après-midi s'est terminée par une dégustation de gaufres.





Le coin remue-méninges

C'est encore moi, copains de Chilhac !
Et quelle cacophonie aujourd'hui !
Etonnant ce tohu-bohu assourdissant de village !

Avez-vous ouï tous ces engins de travaux ?
Retrouverez-vous ces artistes déchaînés qui animent les rues en fanfare ?

J'ai entendu depuis ce matin 6 mobylettes pétarader sur les pavés,
4 personnes trinquant hilares au bar, 1 personne bouillonnant au téléphone, 1 ouvrier maçon avec son poste de radio débridé, 1 vacancier avec la télé perçante dans son gîte, 1 chien beugler à la mort, 1 barbu pétant avec pétulence !
J'oubliais : le coquelinement à 5h du matin, les déflagrations de tirs de pistolets à air comprimé, et la sirène de recul du camion poubelle dans les ruelles à des heures pas permises !
Tant qu'on y est : Parlons-en des boums trop joyeuses des nouveaux mariés, de l'Allier qui gonfle et déferle en un grand ramdam, tandis que l'orage fait un barouf de tous les diables juste au dessus de nos esgourdes, ET ET ET …. ET TOUS CES « PIOU » DES PIAFS AU PRINTEMPS… !

Saurez-vous retrouver le maire dans l'image pour lui adresser toutes vos plaintes ?

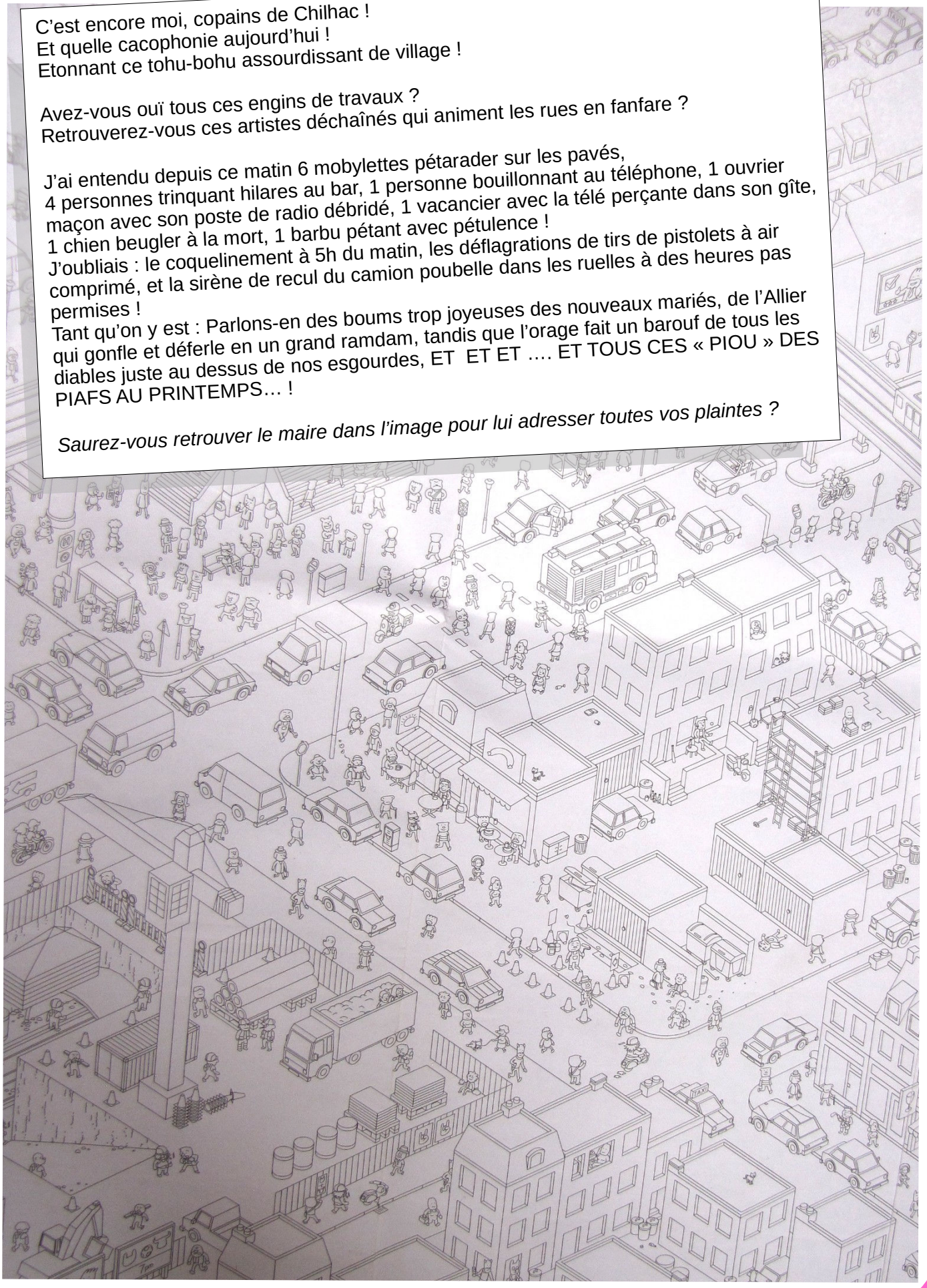

Images tirées du jeu Micro macro